

1 pipe de vin d'Alicante,  
2 barriques de vin de France,  
provenant de la cargaison du navire anglais *le Hampshire*.

Le 30 mars 1757 :

126 boucauts (1) et 2 barils de tabac en feuilles déclaré provenir de la Virginie, provenant de la cargaison du navire *la Eléonore* de Glasgow pris à la mer par le capitaine *Louis le Bray* commandant le corsaire *le Marquis de Villequier* de Boulogne.

Le 25 mai, *les Affiches* signalent les nouveaux exploits du corsaire *Comtesse de Bentheim* sur lequel d'importants capitaux lyonnais étaient engagés.

« Le corsaire *la Comtesse de Bentheim*, armé par MM. Eon, de Saint-Malo, est rentré dans ce port pour désarmer le 16 mai, ayant terminé sa course par la prise des quatre navires suivants : Savoir : un brick anglais de 70 tonneaux entré à Saint-Malo chargé d'huile de baleine et de tafia, — un navire relâché à Perros avec 1.800 barils bœuf et lard d'Irlande, — un navire danois parti du port Maurice pour le Hâvre de Grâce, pris par le corsaire *la Défiance* de Bristol, repris sur lui par le capitaine Avice et conduit à Cherbourg chargé de 380 bottes d'huile fine d'olive (2). Le navire *le Lion*, venant de la Caroline chargé de bray, riz, sucre, café, indigo de la Caroline et de Saint-Dominique, peaux de cerf et de castor, gomme et bois de campêche, relâché à Saint-Malo.

---

(1) Boucaut, tutaille grossièrement faite servant à renfermer certaines marchandises sèches, telles que sucre, riz, tabac, etc.

(2) La *Botte* était une mesure de capacité pour les liquides : elle contenait 16 barils ; à Aix-en-Provence, la *Botte* était une tonne d'huile contenant de 550 à 600 kilos.